

Possibilité de faire une demande d'aide à projet coopératif ou pour fonctionnement : pensez-y !

Le conseil d'administration de l'OCCE 51 a décidé de poursuivre ses actions à l'identique des autres années tout en tenant compte des conditions sanitaires actuelles... les rencontres que nous prévoyons le plus tard possible pourront-elles se tenir ?

Nous l'espérons et vous accompagnerons au mieux pour réaliser avec vous et les élèves ces projets en coopération.

INSCRIPTIONS jusqu'au 30 décembre 2020

ACTIONS : sur le site de l'OCCE 51 dans chaque rubrique pédagogique : voir lien ci-dessous

Rencontres coopératives

Bals en Liance

Ecole en Théâtre

Ecoles qui chantent

Ecoles qui Folkent

Ecoles qui jardinent

Eco coop

Classes d'eau

Ecoles en poésie ; Photo-poème

Ecoles qui lisent/qui écrivent

Et toujours la possibilité de commander des agendas coopératifs

SERVICES : calendrier 2020 ; Bons de Soutien 20/21 ; Château Gonflable

Information

CIDE : convention internationale des droits de l'enfant.

Le groupe de travail "Cause des Enfants" de l'OCCE vous propose d'aborder ICI quelques articles de la CIDE à travers des activités réparties sur 3 jours.

Bulletin d'informations OCCE

Disponible lors de la réunion de prérentrée ou à l'inspection de circonscription et en ligne sur le site OCCE. Vous trouverez sur le site le détail des actions et les formulaires d'inscription aux actions.

La coopérative scolaire OCCE expliquée aux parents

Pourquoi adhérer à l'OCCE ?
A quoi sert la coopérative ?
Sur notre site la lettre aux parents qui répondra en grande partie à vos questions et à celles des parents.

Le guide du mandataire

Droits et devoirs ; légal- illégal ; responsabilités ...
Toutes les informations sur le site OCCE (gestion de la coopérative -> le/la mandataire)

GESTION de la COOPERATIVE

Des formations ont eu lieu à distance et peuvent être renouvelées.
N'hésitez pas à contacter Chantal à l'OCCE pour toute aide.

La tenue régulière de la comptabilité et le pointage avec les relevés de la banque sont importants et permettent d'éviter des erreurs.

L'ADHESION OCCE 20-21

d'ici le 20 /12/20
en ligne sur l'espace RETKOOP



Votre identifiant
051-N°adhérentOCCE
Votre mot de passe
051-N°adhérentOCCE

L'OCCE 51 prélèvera directement le montant de l'adhésion 20/21 sur le compte bancaire.

Une fois l'adhésion saisie sur Retkoop, il suffira de retourner l'engagement du mandataire signé.

Changement de mandataire / signataires

Sur Retkoop, imprimer le formulaire changement de mandataire, le signer et le retourner à l'OCCE.

Pièces à joindre : copie carte d'identité recto verso pour les nouveaux et justificatif de domicile uniquement pour le/la nouveau /nouvelle mandataire.

Nous vous conseillons vivement de faire votre comptabilité sur Retkoop, le cahier de comptabilité remplaçant le tableur excel et le cahier papier.

Plus d'infos sur le site OCCE 51



Le contrat d'assurance OCCE/ MAE/MAIF



Concernant l'assurance, les informations sont disponibles sur notre site rubrique gestion de la coopérative -> assurance

Attestation : disponible sur le site retkoop

Pour une attestation spécifique (locations de salle, prêt de matériel ...), faire une demande par mail à l'OCCE 51.